

Orientation 23 Favoriser le développement d'un réseau d'hébergements touristiques privilégiant la qualité environnementale

Orientation 23 Favoriser le développement d'un réseau d'hébergements touristiques privilégiant la qualité environnementale

« Les actions de sensibilisation à la préservation des patrimoines et à leur découverte, proposées par les propriétaires et les exploitants, seront valorisées. »

Contributions attendues des communes

«Sensibilisent, en collaboration avec les partenaires, les porteurs de projet, les investisseurs potentiels, les propriétaires d'hébergements au développement de l'éco-construction et à la performance énergétique sur leur territoire ».

Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

«-Sensibilise à l'emploi de matériaux écologiques et/ ou issus des filières et productions locales lors des rénovations ou créations des hébergements touristiques ;

- Sensibilise les propriétaires d'hébergements et les porteurs de projet à s'inscrire dans une gestion environnementale et/ ou dans une démarche d'éco-labellisation.

- Encourage des pratiques et des gestes éco-citoyens dans les hébergements touristiques et auprès des clientèles ».

page 122

Référence ID de l'article : #1293

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-13 13:49